

RECENSEMENT ET ANALYSE CRITIQUE D'INDICATEURS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

**PREMIÈRE RÉUNION INTERMÉDIAIRE
DU 29 JUIN 2009**

PRÉSENTS :

Noms	Organismes	e-mails	Téléphones
Christian Jourdan	ONEMA	christian.jourdan@onema.fr (Coordination du Système d'information sur l'eau)	01 45 14 07 32
Janik Michon	ONEMA	janik.michon@onema.fr	01 45 14 07 46
Aurélié Dubois	SOeS (ExIFEN)	aurelie_dubois@developpement-durable.gouv.fr	02 38 79 78 62
Nathalie Garat	DIREN déléguée de bassin Artois- Picardie	nathalie.garat@developpement-durable.gouv.fr	03 59 57 83 69
Laure Castel	Asconit Consultants	laure.castel@asconit.com	04 78 93 06 68
Eric Fievet	Asconit Consultants	eric.fievet@asconit.com	04 78 93 68 90

Excusés :

Noms	Organismes	e-mails	Téléphones
François Bigorre	AE Rhin-Meuse	BIGORRE@eau-rhin-meuse.fr	03 87 34 48 42

Émetteur

Laure Castel

Date/Heure	Lieu	Référence	Page(s)
29/06/09	ONEMA- Vincennes		

Objet

Compte-rendu réunion intermédiaire

1/ Présentation des fiches « indicateur » et « tableau de bord »

Des remarques ont été formulées sur la présentation et le contenu de la fiche « indicateur ». Ces remarques sont résumées ci-dessous :

- **Présentation** : harmonisation des tailles de police, correction des décalages de lignes dans les tableaux, harmonisation des alignements des tableaux, suppression du cadre du haut (2 premières lignes) et des logos, placement du cadre des méta-données à la fin de la fiche (avec un titre) ;
- **Modification du titre** : en première ligne, remplacement de la « problématique » par la « thématique principale » (la liste des thématiques doit par ailleurs être cohérente avec les concepts du SIE – la correspondance entre la liste Asconit et la liste SIE sera effectuée par l'Onema. Ce travail sur les thématiques permettra en particulier une sélection plus facile des indicateurs en phase 3 de l'étude) ; en deuxième ligne, indication du libellé de l'indicateur ; en troisième ligne, présence de la source d'information (en plus petit) ;
- **Contenu** : ajout du producteur de l'indicateur, ajout de l'historique (depuis combien de temps la données est disponible), ajout des règles d'interprétation, mention du site web permettant l'accès à la base de données concernée, remplacement de la date d'impression du document par la date de mise à jour de la base de données, indication de l'accessibilité aux données par mention de « gratuit » ou « payant » ; accessibilité, et garder coût (gratuit ou payant) ;
- **Interprétation** : explicitation de tous les items géographiques et temporels, ainsi que sur la présence en outre mer ;
- **Lien avec les fiches « donnée » de l'OIEau** : l'Onema doit exploiter les fiches « donnée » pour indiquer les liens à faire entre ces fiches et les fiches « indicateur ».

Pour ce qui concerne la fiche « tableau de bord » :

- supprimer le cadre du haut (2 premières lignes),
- modifier le titre (enlever la thématique),
- trouver une formulation pour exprimer la proportion d'indicateurs concernant l'eau,
- ne lister que les indicateurs qui bénéficient d'une fiche « indicateur » complétée.

Asconit enverra, avant la prochaine réunion, 2 exemples de fiches « tableau de bord » remplis afin de valider le format ainsi que la version corrigée de la fiche « indicateur ».

2/ Phases 1 : pistes à explorer, points à compléter

Dans la phase d'inventaire, certaines pistes n'ont pas encore été explorées :

- Plan chlordécone,
- WISE (indicateurs cartographiés) : www.water.europa.eu,
- DCE (guide technique et document précisant le S3E) : Valérie Maniglier (Onema) ou Sébastien Fakhri (Onema),
- Zone conchylicoles (classement sanitaire) : www.zones-conchylicoles.eaufrance.fr,
- Thermalisme : DGS
- Usages touristiques et de loisirs : Direction du tourisme (au ministère chargé de l'aménagement du territoire),
- Indicateurs spécifiques Outre-Mer,
- MedPol,
- Indicateurs suivis dans le cadre des IX^{ème} programme des Agences de l'Eau : Gaël Chichereau (DEB).
- Grenelle de l'environnement,

- Risques : DGPR,
- Eutrophisation (Directive nitrates) : Philippe Jannot (DEB),
- Assainissement (BDERU) : Bruno Rakedjian (DEB)
- Hydroélectricité : EDF, fédération des producteurs,
- Quantification de la pêche : Caroline Pénil (Onema),
- Pluies : Météo France (mais données rapportées via SOeS pour Eurostat),
- Températures : Samuel Dembski (Onema),
- Substances médicamenteuses,
- PNSE2 : Hélène David (AFSSET),
- Police de l'eau : Michel Ripoché (DEB) ou Pascal Lagrabe (Onema),
- OSPAR, MEDPOL et OCSAN : Anne Fontaine (DEB) et surtout Bernard Moutou (SOeS - calcul de flux),
- Bulletins de sécheresse : <http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique193>,
- 2 associations de consommateurs (plus utile pour la phase 2).

Par contre, vu l'état d'avancement du projet, les pistes concernant le niveau infra national (SAGE, contrats de rivières, profils régionaux...) ne seront pas explorées.

Enfin, dans cette phase d'inventaire, certains points doivent être complétés :

- PAM (préciser le calcul des indicateurs),
- Boues : ne sont transmises à Eurostat, par le SOeS, que les données de l'enquête eau (1998, 2001 et 2004) - les autres données sont liées à la directive (voir côté ministère),
- LOLF : vérifier le rapport d'activité du ministère – cf Rosa Casani (CGDD),
- SISPEA : modifier l'adresse WEB (www.services.eaufrance.fr),
- SOeS: compléter avec les indicateurs de l'observatoire du littoral et l'observatoire des zones humides ainsi que les bases de données départementales et communales,
- Agreste : compléter avec les indicateurs concernant la fertilisation, les engrais et les produits phytosanitaires ; évoquer la banque nationale des ventes de produits phytosanitaires par les distributeurs BNVD (en cours d'alimentation) ; pour les pratiques culturales, effectuer des regroupements pour remplir les fiches,
- AFSSET : vérifier les indicateurs accessibles à partir de l'observatoire.

De manière générale, dans la phase initiale d'inventaire, l'accent doit être mis sur la description générale des indicateurs. Une fois le périmètre thématique parcouru, Asconit pourra d'ores-et-déjà effectuer une pré sélection des indicateurs pour lesquels la description sera précisée (en amont de la phase 2 « analyse critique »).

3/ Phase 1 : rapport intermédiaire

Vu le temps imparti, le groupe projet n'a pas pu s'exprimer sur :

- la qualité du rapport intermédiaire,
- la partie « européenne », en particulier.

Asconit enverra le rapport en format modifiable pour que les lecteurs puissent noter leurs remarques sur le document. Ils exprimeront également leur avis sur la partie « européenne ».

4/ Phase 2 : analyse critique

La méthodologie adoptée pour la phase d'analyse critique doit être approfondie :

- les critères de sélection présentés en séance sont importants (qualité des données, faisabilité, représentativité, pertinence vis-à-vis des acteurs) mais la grille d'analyse associée doit être précisée (quel est le poids de chacun des critères ? quelle est l'échelle de notation ? ...) ;
- les éléments de sélection plus qualitatifs (ou sociétaux) – à travers des *focus groups* ou non, ainsi que la recherche bibliographique complémentaire doivent être intégrés à la grille d'analyse globale.

Asconit préparera une note méthodologique précisant ces points rapidement, de manière à organiser la consultation éventuelle de *focus groups* cet été.

Calendrier

mai		juin					juillet				août			Sept.	
S21	S2 2	S2 3	S2 4	S2 5	S2 6	S2 7	S2 8	S2 9	S3 0	S3 1	S3 2	S3 3	S3 4	S3 5	S3 6
Phase1: recensement							Phase2: analyse critique				Phase 3: tableaux de bo				

La prochaine réunion est fixée au **lundi 3 août 2009 à 14h, à l'Onema.**